

Du PPRE

« Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève. »

Citation extraite du B.O.

De quoi est-il question ? On part du constat de l'échec d'un élève à appréhender les connaissances minimales exigées pour suivre avec profit l'enseignement du collège ; on est persuadé que tout est question de méthode, et que, avec un peu d'organisation, on palliera les difficultés sociales, familiales, etc. qui interdisent à un enfant de s'instruire. Il s'agit toujours de cette imbécillité qui consiste à « scolariser » les difficultés. Tout mérite un traitement scolaire, et sera résolu par un traitement scolaire.

C'est ainsi que la violence est un phénomène scolaire, et donc qui sera traitée (avec succès) grâce à un traitement scolaire ; les drames familiaux, les familles déchirées, les enfants délaissés, sont un phénomène scolaire, et donc, seront traités par des mesures scolaires appropriées ; même le handicap (je parle de handicap mental) est susceptible de recevoir un traitement scolaire qui va lever les difficultés.

On « monte » donc un PPRE dès l'école primaire ; construction pédagogique qui va demander de passer un temps de concertation entre enseignants, voire avec le médecin scolaire, ou les services du Conseil général, bref un document est écrit. Il détaille les failles dans l'acquisition des connaissances, il propose des mesures d'apprentissage adaptées (insister plutôt sur tel point de grammaire, ou de calcul, etc. modifier l'emploi du temps : consacrer plus de temps à l'aide, au soutien...). Il est clair que cela se fait sans le moindre moyen supplémentaire, et sans que jamais la cause de l'échec ne soit évoquée. On travaille sur l'effet. Avec le succès qu'on devine.

Mais l'essentiel est fait : un document a été produit, une concertation a eu lieu, des contacts avec les parents ont peut-être été pris (ils se rendent parfois aux invitations...). Le/la DASEN(e) pourra déclarer un taux de PPRE satisfaisant par rapport au public scolarisé : on attend plus de PPRE pour un public difficile, etc.

On est dans le cadre du raisonnement sophiste : on doit produire de la forme, on n'essaie pas de modifier la réalité dont on se préoccupe comme d'une guigne. Certaine DASENE (on dit DASENE comme on dit professeure) propose même des PPRE passerelle !!! Comme cela n'a servi à rien à l'école, puis au collège, on continue au lycée !

Nous allons « refonder l'Ecole » : parfait. Et si l'on commençait par en bannir l'hypocrisie, le sophisme, l'autoritarisme imbécile de DASEN(e) recrutés sur profil et obsédés par la production de chiffres ? Et surtout si l'on comprenait que l'école ne peut résoudre que des questions scolaires ?